

POLITIQUE  
Vélo

RÉGION SUD

Rencontre PACA Climat

11/12/2023



**RÉGION  
SUD**  
PROVENCE  
ALPES  
CÔTE D'AZUR



# Le plan vélo : objectifs



Voté en 2020, le plan régional vélo vise à :

Atteindre **1 million de trajets quotidiens à vélo**

Viser **4 millions de trajets loisirs-tourisme**

**Achever les 2060 km du schéma régional véloroutes en 2025**

Faire de **la Région le leader** (aujourd'hui 5<sup>ème</sup>) **pour la destination touristique à vélo**, grâce au doublement du nombre des nuitées vélotouristiques (soit 250 000) et à l'augmentation du nombre d'offres touristiques labellisées Accueil Vélo.

Impact attendu : **300 M€ de retombées économiques** locales

Equiper **300 sites en stationnements vélo sécurisés** dans les gares, pôles d'échanges ...

Mettre en place **100 bornes de rechargement de Vélos à Assistance Electrique (VAE)** d'ici 2025.

# Le schéma régional des véloroutes



## 9 Itinéraires pour + 2000 km

Des itinéraires européens, nationaux et régionaux à forte identité

### Objectifs

- Réaliser le SRV à court-moyen terme, finalisation 2025
- Renforcer le développement économique local des territoires traversés par les itinéraires ;
- Structurer la mobilité quotidienne à vélo via cette armature de véloroutes ;
- Servir le développement de l'intermodalité en complémentarité des transports en commun ;
- Appuyer le changement de comportements au profit des modes actifs, notamment par l'usage du vélo pour les déplacements quotidiens



### SCHÉMA RÉGIONAL DES VÉLOROUTES ET D'ITINÉRANCE À VÉLO

Révision Décembre 2019

**Véloroutes d'intérêt régional**

- EuroVelo 8 - La Méditerranée à vélo
- EuroVelo 17 - ViaRhôna
- V64 (Marseille - Grenoble)
- V65 (Nice - Aigues-Mortes)
- V861 - Via Venaissia
- V862 - Val de Durance
- V863 - Autour du Luberon à vélo
- V865 - Véloroute des Pignes
- V2607 (Pierrelatte - Valréas - Nyons)

EV : EuroVelo  
Vxx : Itinéraire national  
Vxxx(x) : Itinéraire régional

**Itinéraire cyclosporitif sur route**

- Route des Grandes Alpes

**Transports collectifs et véloroutes**

- Réseaux ferrés (TGV, TER, Chemin de Fer de Provence)
- Lignes Express Régionales



Sources : Fond GEOFLA © IGN  
Direction des Infrastructures et des Grands Équipements  
18/11/2019

# Dispositif actuel via le Schéma régional des Véloroutes



L'objectif pour la Région Sud consiste à proposer un réseau de 2060 km de vélos véritable armature d'un réseau cyclable pour toutes les pratiques cyclables



## Types de projets soutenus :

- Itinéraires du Schéma Régional des Véloroutes
- Itinéraires de desserte des gares, Pôles d'échanges multimodaux connectés à une véloroute dans un rayon de 5 km

**Bénéficiaires :** Départements, communes, groupements de communes, syndicats

## Dépenses éligibles :

- Acquisitions foncières, études opérationnelles et équipements de services non marchands
- Schémas de signalisation et d'identité
- Travaux d'infrastructures (dont les ouvrages d'art) et de signalisation des itinéraires
- Equipement de stationnement pour vélos ouverts ou dotés de contrôle d'accès
- Subvention d'études d'avant projet (AVP) pour déposer les candidatures à l'Appel à Projet national « Continuités cyclables »

# Le cadre d'intervention actuel



## Taux d'intervention régionaux pour accompagner les maîtres d'ouvrage

- **50 %** : ETUDES opérationnelles et AVP, TRAVAUX VELOROUTES en site propre ou partagé (dont le rabattement vers les gares)
- **80 %** : ETUDES d'identité d'itinéraire et de schéma de signalisation
- **50 %** : ETUDE pour candidater aux Appels à projet de l'Etat « Continuités cyclables »
- **30 %** : OUVRAGES D'ART et ACQUISITIONS FONCIÈRES
- **50%** : STATIONNEMENTS et SERVICES

# Déploiement de stationnements en gares



**CADRE :** Plan vélo de la Région voté en octobre 2020 (couvre l'investissement et le fonctionnement), LOM et décret d'application



## Objectifs :

- ✓ Déploiement massif sur toutes les 145 gares TER (segment A, B et C), via le contrat de performance avec Gares et Connexion en 3 ans, et donc au-delà de l'obligation légale
- ✓ Au 1er janvier 2024 : toutes les gares seront équipées, yc segment C

**METHODE :** une approche systémique (voirie, équipements, services) et une concertation avec l'ensemble des collectivités concernées (EPCI pour l'implantation, convergences de projets et calendriers), les communes en phase travaux pour les sujets fonciers

**PRINCIPES :** gratuité pour tous les titulaires de cartes de transports public et accès via e-billet TER via QR code

**ÉQUIPEMENT :** abris sécurisés, intégrant certains services annexes dans certaines gares (équipement de gonflage, de petit entretien, casiers pour affaires personnelles), signalétique/information du parcours en gare

➤ **83 gares nouvellement équipées, soient 756 places en plus des 23 gares déjà équipées**

# Stratégie régionale en vue d'accélérer le plan vélo- vote en Assemblée plénière aujourd'hui, le 26/10/23



Constat : un effort collectif ces dernières années en faveur de la pratique du vélo dans notre région

la Région notamment a soutenu ces 3 dernières années plus de 40 projets d'infrastructures véloroutes pour un total de 9 M€

+ 35,5 M€ des deux AAP FEDER

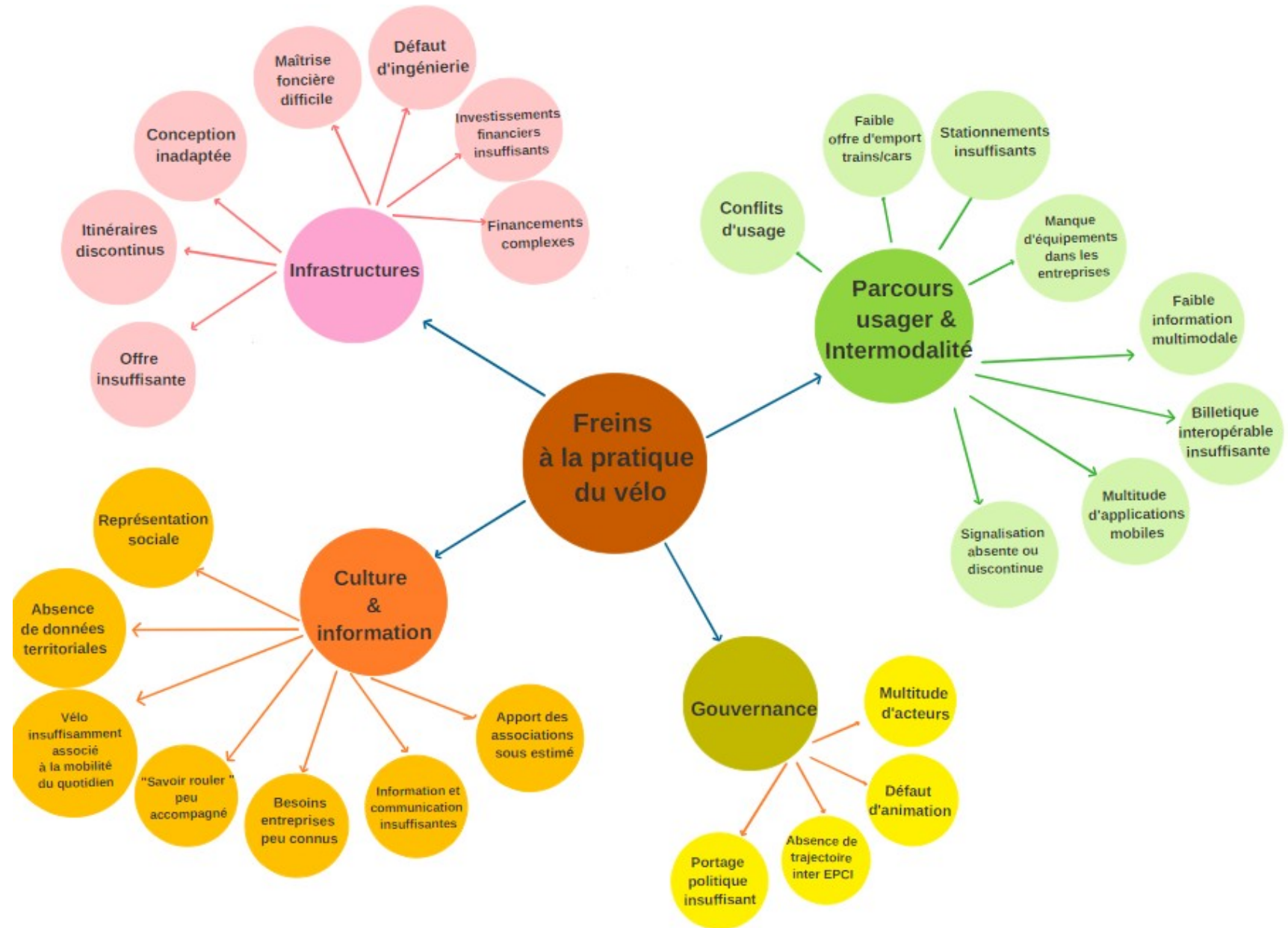
- En juin 2023, 1051 km de véloroutes étaient ouverts ou en travaux (51%) sur les 2060 km que compte le schéma en région.

Cependant, encore de nombreux freins à la pratique du vélo en région

- **Comment aller plus loin pour accélérer la pratique du vélo en région ? Quels leviers complémentaires la Région en tant que chef de file du SRV, de l'intermodalité et Région pilote pour la planification écologique peut-elle activer ? comment renforcer le plan vélo régional ?**

# 4 grandes familles de freins

- INFRASTRUCTURES
- PARCOURS USAGER & INTERMODALITE
- ORGANISATION DES ACTEURS & GOUVERNANCE
- CULTURE & INFORMATION VELO





## Chronologie de la démarche

- **13 décembre 2022** : 1<sup>ère</sup> conférence Vélo
- **Janvier-Février 2023** : analyse interne des freins à la pratique du vélo + premières pistes d'actions identifiées
- **Avril-mai 2023** : 5 ateliers départementaux + 1 atelier GOMET' en présentiel afin de ( 82 participants)
  - **partager les freins identifiés**
  - **et discuter des pistes d'actions** pour les résoudre
- **Octobre 2023** : vote « Ambition Stratégie Plan d'actions pour une accélération du Plan vélo 2024-2028 »
- **Novembre 2023** : restitution des ateliers départementaux
- **Fin 2023** : démarrage de groupes de travail thématiques avec les acteurs (ex : futur cadre d'intervention)
- **1<sup>er</sup> trim 2024** : 2<sup>ème</sup> conférence vélo (ateliers thématiques)



# Stratégie et plan vélo renforcé / délibération



1 km d'infrastructure cyclable rapporte 25 centimes en externalités positives à la société

1 km de route coûte 87 centimes en externalités négatives (bruit, pollution...) à la société

Pour élargir l'usage du vélo, il est essentiel de rendre ce mode de transport plus rapide, facile et économique pour les déplacements quotidiens sur courtes et moyennes distances.

**La Région entend donc se doter, pour inscrire ses ambitions dans la durée, d'une stratégie et d'un plan d'actions pour une action renforcée, en 5 axes :**

Axe 1 - Accompagner et soutenir la mise en œuvre des aménagements cyclables

Axe 2 - Améliorer le parcours de l'utilisateur et l'intermodalité vélo et autres modes de transports

Axe 3 - Coordonner et accompagner les actions en matière de vélo aux échelles inter-AOM

Axe 4 - Renforcer la culture vélo pour tous et encourager les habitants au changement de pratique

Axe 5 - Améliorer l'information vélo en Région pour tous les usagers

# Axes d'intervention / pistes d'actions

## Accélérer le linéaire d'infrastructures de qualité en région

- Financement via cadre d'intervention
- AAP /AMI territoire ou projet pilote, expérimentation-innovation
- Mise à disposition d'ingénierie : AMO
- Charge de mobilité
- Information / communication : webinaire, amélioration accès dispositifs, modèles de convention ...

## Améliorer le parcours usager et l'intermodalité

- Actions régionales en faveur de
  - l'intermodalité
- Base de données aménagements cyclables et calculateur d'itinéraire type Geovelo
  -
- Encourager l'écomobilité scolaire

# Axes d'intervention / pistes d'actions

## Améliorer l'organisation, la coordination entre les acteurs

- **Positionner la Région comme facilitateur : « Maison » régionale du vélo (physique ou virtuelle)**
- **Relance des Groupes de travail « Financement »**
- **Travail en amont du prochain AAP FEDER pour réel effet levier et toucher tous les porteurs**
- **Animation autour de la réalisation des itinéraires**
- **Délégation de maîtrise d'ouvrage au Département, à certains EPCI ?**

## Renforcer la culture Vélo pour tous

- Sensibiliser les élus - trouver le bon canal**
- Identifier les supports pour centraliser les informations**
- Organiser ou financer des évènements vélo)**
- Accompagner les associations, via des conventions, sur des missions spécifiques à identifier**
- Recenser les aménagements** pour une meilleure connaissance du réseau cyclable (SIG régional qui récupère données des MOA ou alimente Open Street Map)
- Les compteurs / bornes** : un outil de connaissance des fréquentations, communication sur l'utilisation de l'aménagement

# Stratégie et plan d'actions 2024-2028 : l'affaire de tous



- **Votée le 26 octobre 2023**
- **Des actions déjà en cours**
  - Financement du schéma régional des véloroutes
  - Actions dans le cadre du Contrat de Performance Région – Gares & Connexions / Site Zou!
- 📅 Futur cadre d'intervention pour la mobilité du quotidien (volet 1) aménagement accès gares/lycées/générateurs mobilité mars 2024
- 📅 Volet mobilité CPER
- 📅 Futur AAP FEDER 2024...
- **Des ateliers à venir par thématique pour coconstruire les dispositifs**
- 📅 avec Directions en interne Région et vous les partenaires en externe

# Volet mobilité CPER – signé 1<sup>er</sup> déc 2023



## Axe 3 : Accélérer le développement du vélo, avec un programme d'aménagement

Intitulé de l'opération	Montant à financer M€	Part Etat M€	Part Région M€	Reste à financer M€
Programme d'accélération des itinéraires cyclables pour la mobilité du quotidien et finalisation du schéma national véloroute et voies vertes	50,0	10,0	30,0	50,0
TOTAL	50,0	10,0	30,0	50,0

En complément, l'Etat contribue aux projets d'aménagements cyclables des collectivités dans le cadre des appels à projets nationaux et du Fonds vert.

- **projets SRV fléchés en priorité au titre du CPER :**
- **autres projets fléchés : pour la Région CPER, pour l'Etat AAP cyclable spécifique**
- **+ Possibilité FEDER dont un premier AAP prévu en 2024.**

merci de votre attention

